

Conseil de quartier des Coteaux de l'Orge
MJC Saint Exupéry
Le 25/06/2016

1/ Le projet ANRU, son état d'avancement

L'EPT12 est le Maître d'ouvrage du projet ANRU. Le projet touche 50 ha, 2000 logements. Il représente un investissement de 120 000 000 euros. Le contrat avec l'ANRU prend fin en 2018.

Il s'agit d'un projet conséquent qui transforme le quartier.

Le projet du secteur Bretagne est découpé en 4 lots. Le lot 1 porte sur de l'habitat social géré par la SNI et compte 135 logements. Le lot 3 comporte 72 logements en accession à la propriété gérés par Kaufman & Broad. 60 appartements en location relevant du 1% logement sont concernés par le lot 4. Le lot 5 reste à l'étude.

Ce qui a été réalisé :

- L'aménagement de la voirie du 25 au 31 avenue de Bretagne a été réalisé. Il offre 26 places de stationnement sur voirie.
- L'axe Dunant/Bretagne a été aménagé. La voirie a été rétrécie, les trottoirs ont été élargis, une piste cyclable a été installée. Le stationnement sur voirie a été remis en face du parking
- Le réaménagement du parvis de l'espace Suzanne Lacore a été fait. Le stationnement a été remis, l'abri de bus a été déplacé et remis aux normes (les bus s'arrêtent sur la voirie à présent).
- L'espace central de l'avenue de Bretagne a été aménagé. Des bancs et un parking pour vélos ont été installés devant la crèche.
- L'aménagement de l'allée de Marseille et du parvis de l'avenue Provence. Le nombre de places de stationnement a été multiplié par deux et les trottoirs ont été élargis. Le Franprix devrait s'installer dans le nouveau local commercial du parvis de Provence et signer son bail le 30 Juin. Le but est de faire en sorte que le Franprix joue un rôle de locomotive commerciale, dans l'animation du quartier.
- Le parking des Axes Artois/Marseille a été réalisé.
- Les abords de l'école Daudet (parvis et cheminements sur le côté) et de l'Eglise ont été aménagés. Une concertation a eu lieu avec les usagers de l'Eglise pour que l'aménagement du parvis soit cohérent avec les usages de l'espace public (cérémonies,...). Le mobilier urbain a été installé.

Ce qui est en cours ou prévu :

- Les travaux du belvédère sont en cours.
- L'aire de jeux pour les 2/3 ans et les 8/10 ans sera installée en Juillet. Le prestataire est Transalpes.
- Les travaux d'aménagement des espaces compris entre l'école, la Maison Rouge et les résidences Lille et Arles est en cours.
- L'aménagement des axes Provence et Flandres ainsi que d'une placette à l'angle est prévu au dernier trimestre 2016.

Le lot 5 n'a pour l'instant pas trouvé d'acquéreur. Une vigilance particulière sera apportée au terrain. Il s'agit d'un lot stratégique, positionné à l'une des entrées du quartier.

2/ Les travaux de la SNI sur les réseaux d'eau

La SNI gère des travaux sur son réseau d'eau, la SEGIC est son prestataire. Le réseau d'eau nécessitait des travaux car il était ancien et a été fragilisé par les travaux ANRU. D'importantes fuites d'eau ont eu lieu en novembre 2015.

Des travaux ont déjà eu lieu en 2015. C'est le cas des secteurs de Lille, d'Artois, d'Arles, de la Maison de l'éducation, de l'école Daudet, de la maison des familles et de l'église.

D'autres bâtiments des Coteaux sont à raccorder au nouveau réseau. C'est le cas de certains bâtiments publics comme le gymnase Léo Lagrange, l'école Florian, des immeubles appartenant à la SNI comme Douarnenez, Autun, Quimper, St Briec, Provence (Périgord, Boulangerie, Banque Populaire, Poste, Pharmacie et librairie), des bâtiments appartenant à des privés (autres qu'à la SNI) allées de Dijon et de Chalon, des immeubles du Logement Francilien de l'avenue de Provence et de l'allée de Rennes.

Les travaux seront réalisés en 2016-2017.

3/ Point sur les travaux

Le SIREDOM porte un projet de mise en place de points d'apport volontaire à Viry-Chatillon. Il s'agit de silos enterrés constitués de plusieurs bornes pour faciliter le tri de déchets. Le projet est entièrement par le SIREDOM. Le lieu d'implantation proposé est rue de l'Aqueduc aux Coteaux de l'Orge.

4/ Point sur la sécurité

Avec les fortes pluies, il y a moins de problèmes de sécurité aux Coteaux. Les problématiques fréquemment rencontrées sont les incivilités, le stationnement abusif, les vitesses excessives des véhicules, la signalisation routière non respectée.

La Police Municipale effectue des enlèvements de voitures ventouses et des contrôles de vitesse.

La Régie de quartier organise des visites régulières dans les halls d'immeubles (contre l'occupation).

Plusieurs instances s'occupent de la sécurité comme le CLSPD ou les commissions de sécurité.

A Viry-Chatillon, il y a parfois des cambriolages et des vols de voitures durant l'été. L'opération tranquillité vacances peut être sollicitée par les habitants. Il s'agit d'un dispositif qui permet aux habitants partant en vacances de bénéficier d'une surveillance aux abords de leur domicile durant leur absence par la police municipale et nationale. En cas de problème, les habitants sont contactés. Pour bénéficier de ce service gratuit, il faut s'inscrire auprès de la Police municipale, au minimum 48h avant le départ en congés. On compte environ 40 inscriptions pour cet été.

Il existe un dispositif de sécurité de proximité : « les voisins vigilants ». On compte 40 voisins vigilants pour la ville, deux seulement habitent les Coteaux de l'Orge.

5/ Tour d'horizon des préoccupations des habitants

Aux Coteaux, on note la présence de dépôts sauvages d'encombrants, en dehors des périodes de collecte. La Mairie mène actuellement des réflexions sur un projet de déchetterie. Le bailleur a été prévenu par la Mairie mais il s'agit de dépôts sauvages.

L'entretien des bois : Des cheminements seront créés pour faciliter la gestion et l'entretien de ces espaces.

La circulation automobile aux Coteaux de l'Orge. Le projet ANRU a, entre autre, pour objectif l'accessibilité du quartier. Le but était de fluidifier la circulation dans le quartier mais aussi de rendre plus aisées les liaisons avec l'extérieur. Des voies ont donc été créées, notamment entre l'Avenue de Provence et l'Avenue de Bizeul. L'amélioration de l'accessibilité du quartier s'est fait en parallèle de l'amélioration du cadre de vie.

Adresse mail des conseils de quartiers : conseils.quartier@viry-chatillon.fr